Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI FUNDS BOND GLOBAL EMERGING LOCAL CURRENCY - M USD
Un Compartiment de la SICAV AMUNDI FUNDS
Code ISIN : (C) LU0329442569

Cet OPCVM est géré par Amundi Luxembourg SA, société de Amundi Group.

Objectifs et Politique d'investissement

Assurer la croissance conjointe du revenu et du capital (rendement total). Plus particulièrement, le Compartiment cherche à surperformer (déduction faite des commissions applicables) l'indice JP Morgan GBI-EM Global Diversified (USD) Unhedged sur la période de détention recommandée.

Le Compartiment investit au moins 67 % de son actif dans des obligations :

- émis ou garantis par des pays émergents ou par des organismes publics de pays émergent, ou
- émis par des sociétés dont le siège social est situé dans des pays émergents, ou qui y ont une activité importante.

Ces placements ne font l'objet d'aucune contrainte de notation.

Le Compartiment a abondamment recours à des instruments dérivés à des fins de réduction de différents risques, de gestion efficace de portefeuille et d'exposition (à court terme ou à long terme) à différents actifs, marchés et autres opportunités d'investissement (y compris instruments dérivés axés sur le crédit, les taux d'intérêt et le change). Le Compartiment peut avoir recours à des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de son actif net).

Le Compartiment ne vise pas à répliquer cet indicateur de référence et peut donc s'en écarter de façon significative.

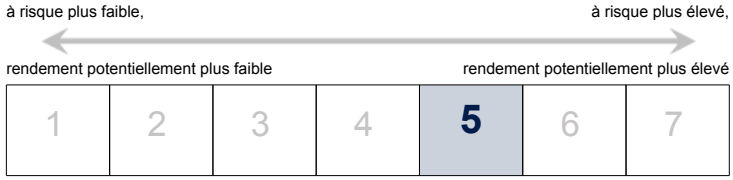
L'équipe d'investissement analyse les tendances en matière de taux d'intérêt/facteurs macro-économiques à long terme (démarche descendante) pour identifier les zones géographiques susceptibles de donner les meilleurs rendements à risque pondéré. L'équipe d'investissement passe ensuite à une analyse technique et fondamentale, analyse de crédit comprise, pour sélectionner les émetteurs et les titres (démarche ascendante) et constituer un portefeuille hautement diversifié.

L'action de capitalisation conserve automatiquement, et réinvestit, tous les revenus qui lui sont attribuables dans le Compartiment ; accumulant ainsi de la valeur dans le prix des actions de capitalisation.

La durée minimum d'investissement recommandée est 3 ans.

Les actions peuvent être souscrites ou rachetées (et/ou converties) chaque jour d'opérations (sauf exception mentionnée dans le prospectus) à leur prix de transaction respectif (valeur liquidative) conformément à ce que prévoient les statuts. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'UCITS.

Profile de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations de pays émergents sur lequel il est investi.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont:

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	1,00 %
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année.	
Frais courants	0,71 %
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.	
Les commissions de surperformance	20,00 % par an des rendements obtenus par le Compartiment au-delà de l'indice JPM GBI-EM Global Diversified (USD) Unhedged.
	Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent du Compartiment.

Les **frais d'entrée** et **de conversion** indiqués sont des chiffres maximum. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

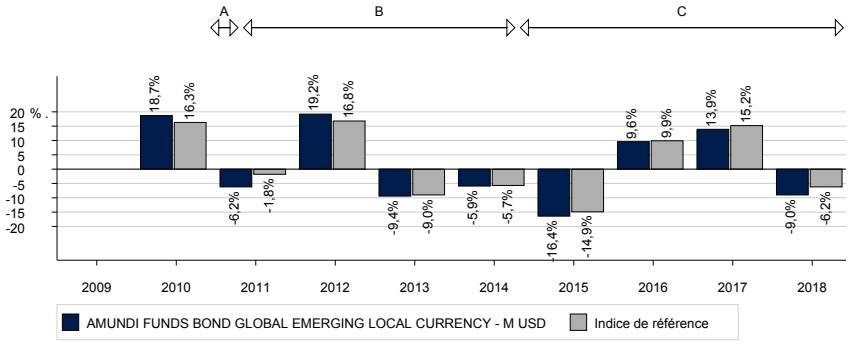
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours. Ces chiffres peuvent varier d'une année sur l'autre. Les frais courants excluent :

- Les commissions de surperformance
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Compartiment donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur le site: www.amundi.com.

Performances passées



Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Le Compartiment a été lancé le 30 avril 2001. La Classe d'actions a été lancée le 5 novembre 2007.

La devise de référence est le dollar US.

A : Depuis le début de cette période, l'indicateur de référence est l'indice JPM GBI-EM Global Diversified (USD) Unhedged.

B : Au cours de cette période, la politique d'investissement était différente et la performance a été réalisée dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

C : Performance du Compartiment en fonction de sa politique d'investissement actuelle.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.

Toute information complémentaire sur l'OPCVM (prospectus, rapports périodiques) est disponible en anglais, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Les détails relatifs à la politique de rémunération mise à jour, en ce compris une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de leur octroi, sont disponibles sur le site Internet: https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi et un exemplaire papier sera disponible sans frais et sur demande.

Toute autre information pratique (ex. dernière valeur liquidative) est disponible sur le site internet www.amundi.com.

L'UCITS compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'UCITS peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

Ce document décrit un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.

La législation fiscale Luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.

La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

****

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (www.cssf.lu).

Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 juin 2019.